



SYNDICAT CFDT SANTE-SOCIAUX de la Mayenne

RAPPORT D'ACTIVITE

SYNDICAT CFDT des services de santé et des services sociaux de la Mayenne

Période 2014/2018

Congrès du 6 février 2018

Introduction

. Résumer presque cinq années d'exercice en quelques pages en essayant d'être exhaustif n'est pas chose facile d'autant qu'une partie non négligeable de nos activités quotidiennes ne seront pas mentionnées parce qu'elles sont répétitives et trop nombreuses à répertorier. Je pense notamment à nombre d'appels téléphoniques d'information et de conseils, venant presque plus souvent de non adhérents que d'adhérents, le suivi des sections, l'activité mails que l'on ne compte plus, les relations avec les autres syndicats, les nombreuses demandes de RDV ou de réunions collectives plus ou moins impromptues, les réunions propres du syndicat, nos engagements et réunions avec l'union départementale, à travers les CE et BDI et autres contacts stratégiques fréquents, les journées à thème, les autres syndicats de région via l'UPR ou l'URI, les réunions fédérales et interprofessionnelles nationales.

. Pas aisé à résumer aussi parce que notre Syndicat a dû un peu se réorganiser dans l'urgence après un an de la précédente mandature. En effet outre le départ d'Henri notre trésorier en octobre 2014, Jean le précédent secrétaire a dû interrompre brutalement son mandat suite à un long arrêt maladie qui a

débuté en janvier 2015 ; cela va heureusement mieux depuis et il a pu finir son exercice pro avec un mi-temps thérapeutique fini en mars 2017.

. Face à cette situation imprévue Jean-Michel ex RD et secrétaire adjoint est passé Secrétaire en mars 2015 et Renaud secrétaire adjoint est devenu également trésorier à la même époque. L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée à mi-temps début 2016 d'Alain comme Responsable développement du Syndicat avec une formation juridique publique supplémentaire et un engagement comme référent juridique public sur l'année 2018. L'équipe a été renforcée par un bureau réuni six fois dans l'année et appuyé par le conseil qui se réunit quatre fois par an depuis 2015.

Nous allons ainsi à suivre faire une synthèse par année des principaux éléments à retenir de cette mandature, suivi de deux points bilan développement et trésorerie du Syndicat.

Année 2014 :

- **En Février** les premiers contacts se font avec des salariés de la MDR d'Eurolat pour des dysfonctionnements antidémocratiques avec la direction et notamment l'adjointe administrative FO qui prenait beaucoup de place et pas toujours à bon escient. Des réunions élargies ont eu lieu en vue de la création d'une section pour préparer une liste en vue des élections. Dans la foulée une liste qui sera victorieuse en décembre d'un cheveu sur FO va se constituer et une douzaine d'adhésions seront enregistrées.
- **En Mars** avec l'aide d'Antoine, Webmaster et fils d'Alain un site Web sera mis en place en vue des élections et pour la suite. Malheureusement trop peu utilisé et relativement couteux il sera fermé 2 ans plus tard. Dans cette période de la mandature nous sommes depuis quelque temps déjà dans le suivi du dossier « Ordre infirmier » qui a suscité dans un premier temps une forte mobilisation intersyndicale et beaucoup de questions avec la promesse- non tenue par la suite- par la ministre Marisol Touraine de ne pas abroger l'ordre mais en contrepartie de ne pas obliger à cotiser. L'intersyndicale est morte depuis et l'ordre s'est maintenu après une période très délicate financièrement avec maintenant l'obligation de cotisation pour tous les nouveaux arrivants

qui veulent travailler, sous peine de poursuites.

C'est aussi à cette période à l'ADAPEI un nouveau conflit ouvert avec la nouvelle directrice et la rencontre avec l'inspection du travail. Cette personne a été contrainte de démissionner pour gestion financière déplacée.

C'est également à cette époque la cristallisation des enjeux autour du SIH et l'obtention avec le soutien actif de la CFDT par le CA d'une évolution vers un GCS de moyens avec une coopération nécessaire entre les 3 établissements hospitaliers Mayennais. Au final devant l'obstruction de l'ARS il y aura juste intégration administrative de ces spécialités transversales psy au sein de l'hôpital référence de Laval avec engagement de pérennité des structures et de maintien en poste sans mobilité imposée des professionnels titulaires. Avec en toile de fond à moyen terme la future création des GHT et la nécessité à cette fin de ne pas multiplier les GCS.

- ***En Mai 2014** prévision de fermeture des Urgences médicales locales de Segré avec relais par le pôle santé de la commune de Segré. Jean- Michel et Jean au congrès de Marseille- Election de 2 élus à Pritz- En Septembre Renaud devient trésorier. Fusion Mas bel Aubépin et EHPAD de Perrine Thulard. Les statuts de la CC51 sont adoptés- avec le CHNM dernière action en intersyndical auprès de l'ARS à Nantes pour obtenir rapidement un IRM. Disparition de l'UNSA au CHNM et poursuite par FO de la politique de « table rase ».*
- ***A partir du printemps** de cette année-là du temps croissant sera consacré à la préparation des élections de la fonction publique hospitalière de décembre 2014, avec la constitution de listes et le dépôt de sigles dans un certain nombre d'EHPADS. Nous essaierons à ce moment de régulariser les passages dans ces structures nombreuses et esseulées en informations. Ces initiatives commencées en 2013 vont s'intensifier en nombre et régularité par la suite pour devenir une stratégie de développement et d'audience jusqu'à aujourd'hui. La campagne des élections FPH 2014 a été sous tendue par un dynamisme certain du Syndicat appuyé par l'UPR. Pour le département dans un contexte déjà de rivalité pas amicale avec le SD FO notamment sur le terrain des EHPADS et du CHNM en perte continue de vitesse, le résultat de ces élections a été : « bon avec réserves ». Mis à part au CHNM où le déficit d'audience*

de la section s'est amplifié et confirmé malheureusement dans les résultats, les élections FPH 2014 ont été positives avec 39,30% des votants pour la CFDT soit une progression de presque 5 pts par rapport à 2011. Excepté Mayenne, Evron, Villaine nous sommes majoritaires dans les hôpitaux généraux et locaux et sur un nombre conséquent d'EHPADS. Néanmoins et c'est cela la réserve nous restons derrière FO La deuxième organisation syndicale du département car la progression de ce syndicat, à cause principalement du CHNM, a été similaire ; le tout au détriment de la CGT qui poursuit sa glissade vers la perte d'audience dans le département.

- **A noter** fin 2014 suite à des tensions au sein de la section de la polyclinique du Maine est organisé une formation « Structuration de section syndicale CFDT »

Année 2015 :

- **Février 2015**
- **Au congrès de l'UD** du mois précédent les 22 et 23 janvier 2015 Alain, Valérie et Jean-Michel sont élus au bureau départemental interprofessionnel. Ce dernier intègre la commission exécutive(CE) pour le même mandat.

Comme évoqué précédemment **le SD s'est réorganisé début 2015** suite au départ du trésorier et à la prolongation de l'arrêt maladie du secrétaire. Début février Renaud vient en renfort 3 jours par semaine comme secrétaire adjoint et trésorier. Jean- Michel et Renaud sont officialisés par le conseil Santé du 24 Février secrétaire et trésorier du syndicat.

- Sur le SD décision du bureau d'intensifier et développer les passages dans les EHPADS, secteur esseulé, souvent en souffrance et sous informé. Un listing est constitué et élargie avec ci-possible 2 passages par an sur une vingtaine de sites dans le département.
- Décision validée en conseil de revaloriser les cotisations non modifiées depuis 2009 et hausse systématique de 2% si pas de réponse à la demande de revenus. Ceci afin de gommer les disparités qui s'étaient installés au fil des ans. Décision dans ce même conseil de limiter les remboursements de frais de transport aux missions supplémentaires demandées par le SD. Egalement instauration d'un quota de participation aux frais de repas. Ces mesures ont été prises pour restaurer une

situation financière délicate qui pouvait mettre en difficulté le SD dans ses missions et ses besoins de formation.

- *Aux Prud'hommes nos conseillers sont prolongés jusqu'au 31/12/2017 ; sont concernées dans le SD Mélanie et Martine.*
- *Début de suivi un peu plus rapproché à cette période de la section du CHNM en panne de réactivité. Organisation d'une AG sur site pour bilan élections et analyse stratégique fin janvier. Une dizaine de participants. Romain suite à l'arrêt maladie prolongé de Béatrice intègre le conseil santé et rejoint Aline dans la gestion de la section. Rendons à cette occasion un souvenir ému à Béatrice qui nous a quitté trop tôt. Son sourire et son dynamisme nous manque.*
- *A l'ADAPEI licenciement de la directrice qui fait recours aux prud'hommes.*
- *Suite des problèmes remontés par la section avec la Directrice de la MDR d'Eurolat à St Berthevin qui avec son attachée administrative n'est pas très loin de « l'entrave à l'exercice du droit syndical ». Des RDV sont pris avec la direction et des réunions organisées avec notre section qui débute et a besoin de beaucoup d'infos et de conseils sur la pratique syndicale et les instances. La direction s'engage à respecter le droit syndical et la transparence.*
- *Remontée de tensions au foyer Revivre(CHRS) entre CA et salariés ; rencontre de ces derniers.*
- *Suite des conflits intra-section à la polyclinique et avec la direction. Une réunion explicative et préparatoire à mouvement éventuel est organisée à l'UD début mars. Environ 70 personnes y participent signant l'expression d'un réel malaise.*
- **Juin 2015**
- *Mouvement de grève sur les conditions de travail et le dialogue social qui rencontre un grand succès à la polyclinique. Un catalogue de mesures d'ajustement et un suivi sont acceptés par la direction.*
- *A l'UD départ de Bénédicte vers des missions parisiennes à la Confédération et arrivée de Mélanie comme secrétaire générale. Arrivée également de Maryse en remplacement progressif de Pascal comme trésorière.*
- **Octobre 2015**

- *Courrier de rappel aux directions sur l'application de la loi ANT sur la titularisation des contractuels à durée cumulée supérieure à 4 années d'exercice entre 2007 et 2012. La date sera prorogée ensuite.*
- *Arrivée et présentation de la loi Rebsamen ; Modification possible des instances(CE/CHSCT) et représentativité élargie des salariés. Heures mutualisées nouveau calcul par décret. Le 3 décembre lancement du processus « réponse à la carte » avec plateforme téléphonique et orientation possible et rapide vers les syndicats pour une réponse immédiate et orientée. Depuis 4 à 5 demandes nous ont été faites par ce biais certainement beaucoup plus utilisé dans les gros départements.*
- *Constat global au centre de cette mandature que les grandes manifestations ne mobilisent plus, particulièrement dans le public qui paraît démotivé.*
- *A la polyclinique recadrage de certains adhérents très polémistes et limites dans leurs comportements qui sortaient des valeurs de la CFDT. Le résultat est la démission d'une dizaine d'adhérents pour divergences de point de vue au sein de la section. La formation structuration de fin 2014 n'avait fait que différer des problèmes réels d'entente. Problème de responsabilisation de certains délégués du personnel pour le suivi des mesures préconisées en juin suite au mouvement de grève.*
- *Formation CTE organisée pour 3 personnes en Sarthe avec nos voisins. Intégration validée en conseil santé de Sophie de la Sauvegarde. Avec Ludovic du CH de Château- Gontier et Georgia de l'hôpital de Laval cela vient en cours de mandature étoffer notre conseil Santé. Polyclinique déficit confirmé et rachat au groupe 3H par SISIO*

- **Décembre 2015**

- *Décision du bureau entérinée en conseil santé de passer à 4 conseils par an au lieu de 5 et à 5 bureaux au lieu de 10. L'idée après une gestion délicate en 2015 est de redonner une voilure plus conforme à la réalité du SD et d'éviter les redites inutiles et certains temps de réunions non efficients.*



- **Année 2016 :**
- *Retour de Jean à la mi-mars en mi-temps thérapeutique pour un an. Arrivée en renfort en Février d'Alain à mi-temps sur le SD départemental comme responsable développement avec le début en fin d'année d'une formation sur le juridique public.*
- **Juin 2016**
- *Présentation en conseil de la loi Santé- point sur les GHT (groupement d'achats-gestion information médicale-circuit médicaments et sécurité des soins) et mise en place du protocole PPCR. **Finances et objectif du SD : dégager des marges de sécurité** pour financer plus de formation ou un processus juridique. Présentation par Alain du « bilan de l'existant » pour dégager des orientations développement. Au CHNM, action de soutien et distribution de tracts sur le PPCR et sur les GHT pour répondre sur le terrain à des informations déformées et mensongères du syndicat force ouvrière, très virulent et démagogique dans ses propos.*

- **Octobre 2016**

- *Intégration de Ludovic au conseil santé- A l'ADMR courrier et rencontre avec les responsables pour repréciser la notion de contrainte par rapport aux 24h semaine. Certains salariés embauchés à moins de 16h avec des heures sup pour d'autres. Déséquilibre et engagement de l'ADMR de revoir cela ainsi que de regrouper les déplacements sur le territoire. Suite tournée régulière des EHPADS avec l'objectif d'informer, de développer de l'audience et là où cela est possible en 2018 de monter des listes. D'autant qu'en 2016 apparaissent lancé par le conseil général les premiers bruits de fermeture ou de fusion d'EHPADS (Oisseau, Juvigné, La Baconnière, le CH d'Ernée récupérant Montenay ? St Suzanne fermée fin 2015) ; déstabilisation inutile et prématurée de certains personnels concernés. Communiqué de presse de la CFDT départementale sur la réalité connue de la situation. Roselyne Bossé de l'AREFOR intervient et suscite un vif intérêt du conseil sur « la prise en charge des travailleurs handicapés ». Point sur la stratégie concernant les élections à venir à Thérèse Vohl/ foyer du tertre, l'ADMR, la Sauvegarde, la polyclinique en janvier 2017(des réunions préparatoires seront organisées pour toutes ces élections au Syndicat.*

- **Novembre 2016 :**

- *Elaboration et distribution de tracts de soutien de la section quasi absente sur le site du CHNM pour contrer une fois de plus certaines des allégations mensongères ou déformées de FO presque en partenariat avec l'Association « Audaces ». En conseil Analyse et présentation de la loi dite « El Komri ». Fin de l'intersyndicale sur l'ordre infirmier après une attaque en règle d'autres SD contre la CFDT. Rencontre de Mme Guégan responsable de l'ADMR par rapport aux contrats de moins de 24h. Début de l'instance départementale de concertation sur le suivi de la mise en place de la GHT, 1ère réunion en décembre. A l'ADAPEI finalement licenciement pour faute lourde de l'ancienne directrice.*



- **Année 2017 :**
- **Février/mars 2017**
- *Grève le 7 mars sur les dégradations globales des conditions de travail ; bonne mobilisation à Laval particulièrement du CH d'Ernée et de l'associatif. Le reste du public se mobilisant très peu. Désintérêt, fatalisme, désyndicalisation ? Toutes les pistes doivent être envisagées ; ce qui est certain c'est que le privé et l'associatif se mobilisent plus en général que le public, se sentant sans doute beaucoup plus exposé aux restrictions budgétaires à plus court terme et en voyant les effets.*
- *Succès national et local ! de l'enquête : « Parlons travail » ; plus de 200000 contributions. Malgré une forte mobilisation départementale en temps sur les TPE, résultats décevants. Participation à la journée des élus du 23 Mars à Angers, des débats forts chez les Santé sociaux qui seront réabordés en UPR ensuite. Pot de départ en retraite de Marie Christine et Jean qui auront beaucoup contribué à la vie du SD ces dernières années. Elections positives pour la CFDT à la sauvegarde. Fin de la section de Mayenne que nous décidons de mettre en veille en espérant pouvoir retrouver des contributeurs d'ici les élections de décembre 2018. Les élus ayant quitté leurs mandats.*
- *Infos au conseil sur les modifications statutaires en vue du congrès de l'URI des Sables d'olonne en juin avec une plus forte participation des syndicats au décisionnel et début de réflexion du SD sur la prochaine date*

du congrès qui sera proposée au débat et vote lors du prochain conseil santé. Point d'infos sur le suivi régulier des EHPADS.

- **Mai 2017**
- *Date arrêtée et validée du congrès pour le 6 février 2018, nous y sommes ! et information faite au conseil sur la réécriture des statuts pour mise en conformité et adaptation au fonctionnement réel du SD et à son évolution. Présentation et approbation des comptes qui se sont notablement redressés en 3 ans. Compte rendu journée BASSM du 28 mars sur l'évolution du travail CFDT concernant la réécriture de la convention 66/51. Continuité de signatures de protocoles préélectoraux ; les derniers en date étant l'ITEP Andouillé, Perrine Thulard et ADAPEI. Stratégie à définir pour les élections FPH à venir fin 2018 et notamment nouvelle AG des adhérents restants envisagée sur le CHNM pour voir s'il y a moyen de faire quelque chose. L'après période estivale 2017 sera consacré à la reprise de l'ensemble des activités évoquées ci-dessus mais aussi à la préparation des écrits et statuts de ce congrès de février 2018.*
- *A noter la manifestation du 10 octobre 2017 à Laval ou pour la première fois depuis 7 ans (réforme Sarkozy des retraites), une manifestation réussie sous l'égide intersyndicale a eu lieu pour la défense des droits et carrières des agents des fonctions publiques. Nous avons négocié en amont au siège de la CFDT Mayennaise et obtenu la tête de cortège.*



- *Comme je l'ai évoqué au début du rapport seuls les points essentiels ont été évoqués et cela reste toujours un peu subjectif dans le choix par rapport à l'ensemble de l'activité. Beaucoup d'éléments n'ont pas été*

cités (courriers directions et inspection du travail, problèmes récurrents avec ESAT « bel ouvrage », accord pénibilité de nuit Perrine Thulard, réunions SIGMA, CH château Gontier et bien d'autres.....) Nous clôturons ce rapport avec les bilans de trésorerie et développement.



La CFDT mobilisée pour les élections dans les toutes petites entreprises

La CFDT a pris son bâton de pèlerin pour sensibiliser les salariés aux élections dans les toutes petites entreprises. Après Mayenne et Laval, les syndicalistes étaient vendredi 25 novembre à Château-Gontier pour informer sur le scrutin qui se déroulera du 30 décembre au 13 janvier. « Pour la première fois, les salariés peuvent élire leurs représentants régionaux dans les commissions paritaires. La CFDT, absente jusqu'à là, présente dix candidats : assistantes maternelles, mécanicien automobile, chargé d'étude, secrétaire comptable... », indique Mélanie Allain, nouvelle secrétaire générale depuis le 28 avril. « 245 000 salariés ligériens sont concernés par ce vote dont 25 000 Mayennais qui travaillent dans des entreprises de moins de onze salariés. » Aucun salarié mayennais n'est candidat. Tous en revanche ont reçu du ministère du Travail un courrier d'information sur le scrutin avec des codes pour voter sur Internet ou par correspondance. « Attention les dates ont changé en raison



Les nouvelles secrétaire générale et trésorière de l'union départementale CFDT ont tenu le stand d'information avec des militants.

d'un recours du syndicat des travailleurs corses», prévient Maryse Louaisil, trésorière de l'union départementale.

Campagne nationale "parlons travail"

La CFDT profitait également de sa présence pour inciter

les salariés à prendre part à sa grande enquête "parlons travail". « Ce sondage sur Internet a déjà recueilli 150 000 réponses dont la moitié proviennent de personnes non syndiquées. C'est un super outil pour peser en amont de la présidentielle et remettre le travail au cœur du débat

public», présente Bénédicte Moutin, de la confédération CFDT à Paris. « L'enquête ludique avec des vidéos comprend 150 questions sur 25 thématiques très larges. Elle permet même aux internautes de se situer par rapport aux autres. » <https://www.parlonstravail.fr/>



Rapport Financier Mandature 2014/2017.

Exercice 2014

Le montant des produits s'élève à 14749 euros. Le montant des charges s'élève à 18513 euros. L'année se termine avec un déficit de 3763 euros lié en particulier à un montant très important des frais de déplacement ainsi qu'à une baisse significative du nombre d'adhérents. De plus la revalorisation des cotisations n'est plus effective depuis 2009.

Exercice 2015

Le montant des produits s'élève à 15640 euros. Le montant des charges s'élève à 7924 euros. L'exercice se termine avec un excédent de 7716 euros. Les différentes décisions prises par le bureau ont permis d'apurer les comptes, les plus importantes étant l'encadrement strict des frais de déplacement uniquement lors de convocations et de missions diligentées par le bureau, la revalorisation annuelle des cotisations soit par la transmission du revenu imposable, soit par la majoration de 2%, la mise en place d'une participation aux frais de repas à hauteur de 4 euros.

Exercice 2016

Le montant des produits s'élève à 15917 euros. Le montant des charges s'élève à 9960 euros. L'exercice se termine avec un excédent de 5957 euros. Cet exercice se situe dans la continuité du précédent, cela nous a permis de renouveler une partie de notre matériel informatique (pc+ imprimante laser) de pouvoir proposer différentes formations à nos militants ainsi qu'à notre exécutif (cnfri, juridique, ds, dp) et de provisionner par rapport aux échéances de 2018 (congrès, élections fph)

Exercice 2017

Comptes arrêtés au 31/08/2017.

Le budget prévisionnel présenté au mois de février tablait sur un montant total des produits de 15184 euros et d'un montant total des charges de

10490 euros. Par rapport à l'année précédente les charges augmenteraient de 546 euros et les recettes diminueraient de 799 euros. L'exercice serait excédentaire de 4694 euros.

BILAN DEVELOPPEMENT

2014 a été une année élections dans la Fonction Publique Hospitalière.

6789 électeurs et 3916 votants (participation : 57,86%).

La CFDT est la deuxième organisation syndicale, à 165 voix derrière FO. L'écart se fait sur le secteur médico-social. Le syndicat organise donc les visites régulières dans les Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes publics du Département. Peu de résultats en terme d'adhésions mais l'objectif reste de constituer plus de listes qu'en 2014 et de recueillir plus de voix dans les établissements où le vote se fait sur sigle (- de 50 agents) pour les élections de décembre 2018.

Le syndicat a pu présenter 6 listes sur 7 possibles dans les établissements sanitaires publics. La situation du CHNM, section mise en sommeil, va compliquer la donne aux élections 2018.

Sur le secteur médico-social, le syndicat en 2014 a présenté 18 listes sur 28 possibles. Il existe donc une marge de progression.

Le nombre d'adhérents du secteur public est en baisse sur la période :

2014 : 257 / Septembre 2017 : 228 soit -29 adhérents.

Dans 9 cas/10, le motif d'arrêt est le départ en retraite.

Secteur associatif / secteur lucratif : baisse plus prononcée :

2014 : 181 / Septembre 2017 : 140 soit - 41 adhérents.

Dans un cas sur deux pour départ en retraite. Les départs pour désaccord sont plus nombreux.

Au moment du bilan, il y a une période plus favorable d'adhésions dans le secteur. A confirmer. La question du « recrutement » dans l'exécutif d'une personne issue du secteur reste à finaliser...

La mise en place d'un responsable développement, mandat qui connaît un grand turn-over, a permis la mise en place d'une carte d'identité des sections ou de ce qui s'en rapproche. Par contre, nous continuons à découvrir, grâce aux courriers pour les protocoles pré-électoraux, des structures relevant de notre champ d'activité inconnues jusqu'alors. Le choix fait jusqu'ici a été de se déplacer si possibilité de monter une liste.

Il y a très peu de liens RD avec autres syndicats ou autres départements.

Le syndicat relaie l'information aux adhérents qui veulent faire valoir leur droit à la retraite de la possibilité d'intégrer l'UTR.

De même, le syndicat informe tout nouvel adhérent de la possibilité de participer à une journée d'accueil à la CFDT organisée par l'UD.

« Service à la carte » est peu mobilisé sur notre syndicat.

Nous étions encore 432 adhérents en 2014, année confirmant la baisse continue des effectifs amorcée en 2003 (mis à part 2013).

Cette même année, il y a eu 24 entrées et 44 sorties, la cause principale étant les départs en retraite.

Les années suivantes ne verront pas d'inversion de la courbe malgré un niveau d'entrées stable.

2015 : 57 sorties et 22 entrées.

2016 : 34 sorties et 11 entrées.

2017 (au 30/09) :

Nombre d'adhérents au 30/09/2017 :

Pyramide des âges : 24 adhérents ayant moins de 35 ans. 200 ont plus de 50 ans, âge moyen de nos adhérents. Si nous n'arrivons pas à relancer la dynamique d'adhésions, nous serons rapidement en dessous des 300 adhérents.

Le syndicat regroupe 3 femmes pour 1 homme et 1/3 de personnes du privé et 2/3 du public.

A noter également, la baisse continue du nombre de sections opérationnelles, pourtant structure de base de l'organisation.

Si on peut aujourd'hui dénombrer 27 sections d'un point de vue administratif, le nombre de celles qui fonctionnent correctement est en dessous de 10... Priorité de la future mandature ?

Point fort de notre syndicat : la fidélité de nos adhérents. 17 ont 30 années d'adhésion et 85 plus de 20 ans.



